



Argentat-sur-Dordogne
dynamique et durable

Mardi 28 novembre 2023 - 18h30





Bienvenue à tous



Réunion publique

Transition écologique & environnement

Aides à la rénovation
Rénovation de la salle Saintangel
Végétalisation des cimetières
Mobilités
Zones d'accélération des énergies renouvelables
Questions - réponses

Aménagements urbains

Voirie 2023
Mobilier urbain C.de Gaulle & Gambetta
Rue des Condamines
Embarran
Avenue du 11 novembre
Début des travaux Françonnie
Questions - réponses

Jeunesse & culture

Jardin maraîcher & projet pédagogique
MAM
Gabarre
Cinéma
Questions - réponses

Animations

Tour du Limousin
Présentation des animations de Noël



Transition écologique & environnement



**Sophie
Mignard**



**Nathalie
Galewski**



**Patrick
Reynès**



**Jean
Dabertrand**



**Jean-Marie
Brigoulet**

AMÉLIORONS VOTRE HABITAT !

Communauté de communes *Xaintrie Val'Dordogne*

- Le territoire de Xaintrie Val'Dordogne est engagé depuis le 1^{er} septembre 2022 et pour une durée de 5 ans dans deux **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** :
 - Une **OPAH** à l'échelle du **territoire communautaire**
 - Une **OPAH-RU** sur la centralité **d'Argentat** (et une sur Saint Privat)
- Ces dispositifs visent à **soutenir à la requalification du parc immobilier** permettant ainsi de :
 - contribuer à **l'amélioration des conditions de logement des habitants**
 - favoriser **l'accueil de nouvelles populations**
- Elle s'inscrit **en lien avec l'ensemble des actions de revitalisation** réalisées, en cours et prévues sur le territoire – et notamment concernant les centralités d'Argentat-sur-Dordogne et de Saint-Privat dans le cadre de l'**ORT** – qui **concourent au bien vivre et à l'attractivité de la Xaintrie**.

Sous quelles conditions ?

- **Pour les propriétaires occupants et bailleurs :**

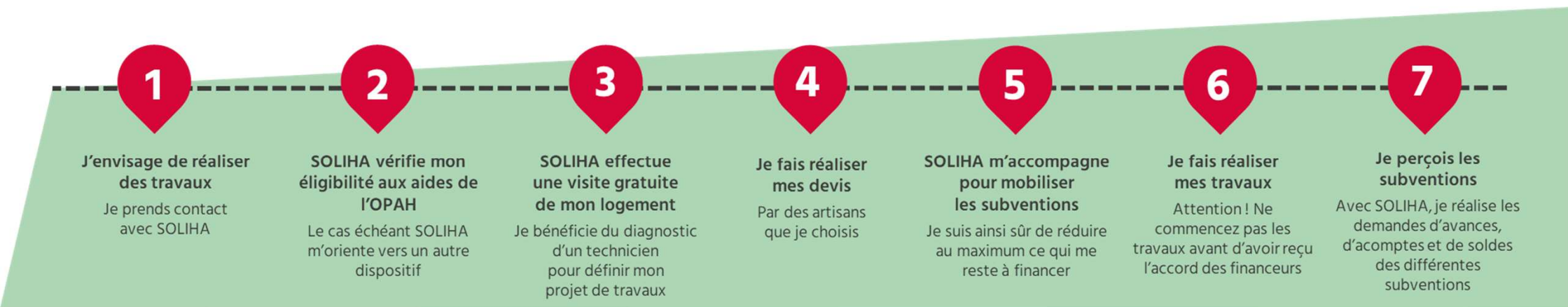
- Etre propriétaire de son logement à la date du dépôt de la demande d'aide
- Ne pas dépasser un certain niveau de ressources
- Logement de plus de 15 ans
- Ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé le dossier de demande d'aide
- Respecter les conditions liées à la réalisation des travaux
- Faire intégralement réaliser les travaux par des professionnels (fourniture et pose)
- Habiter le logement en tant que résidence principale pendant au moins 3 ans après la fin des travaux
- Pour les propriétaires bailleurs : conventionner son logement avec l'Anah pour une durée de 6 ans : loyer au m² plafonné et conditions de ressources des locataires
- S'il est vacant, le logement doit être situé sur un secteur "prioritaire"

Plafonds de ressources propriétaires occupants Anah 2023 (RFR N-1) *

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressources
1	20 805 €
2	30 427 €
3	36 591 €
4	42 748 €
5	48 930 €
Par personne supplémentaire	+ 6 165 €

Pour quels travaux ?

- Projets de travaux de rénovation énergétique (Ma Prime Rénov' Accompagnée)
- Projets de travaux de résorption du mal logement
- Projets de travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées (Ma Prime Adapt')



Dans le cadre de l'OPAH l'accompagnement par SOLIHA est financé par la Communauté de Communes et l'Anah. Il est donc gratuit pour le demandeur.

Prochaine permanence de Soliha :
Vendredi 1er décembre de 9h/12h

Centre Intercommunal d'Action Sociale (avenue du 8 Mai, au rond point du pêcheur)

Pour toute question relative aux permanences ou à votre projet de rénovation, SOLIHA LIMOUSIN 05 55 20 58 65 opah-xaintrie@soliha.fr

RÉNOVATION DE LA SALLE SAINTANGEL

Economies d'énergie et confort d'utilisation

Rénovation complète de la salle en cours

- Changement du système de chauffage : installation d'une pompe à chaleur
- Changement des huisseries
- Traitement de la charpente
- Changement des faux plafonds
- Changement des sols
- Travaux d'embellissement : peintures, réfection du bar, création de nouveaux placards

 **Budget : 37 710€ HT**
subventionnés à hauteur de 80% (40% Conseil départemental / 40% Etat au titre de la DETR)



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Végétaliser plutôt que désherber

CIMETIÈRE DU BOURNEL

Végétalisation de la partie haute réalisée à l'automne

- Facilitation de l'entretien
- Permettra à terme de proposer un espace de recueillement agréable
- Contribuera à faire baisser la température du lieu.
- Végétalisation des allées transversales de la partie basse prévue au printemps 2024.

Budget : 5000€ TTC pour l'enherbement + 33 300€ TTC pour la réfection des allées du bas subventionnés à hauteur de 50% (25% Conseil départemental / 25% Etat au titre de la DETR)

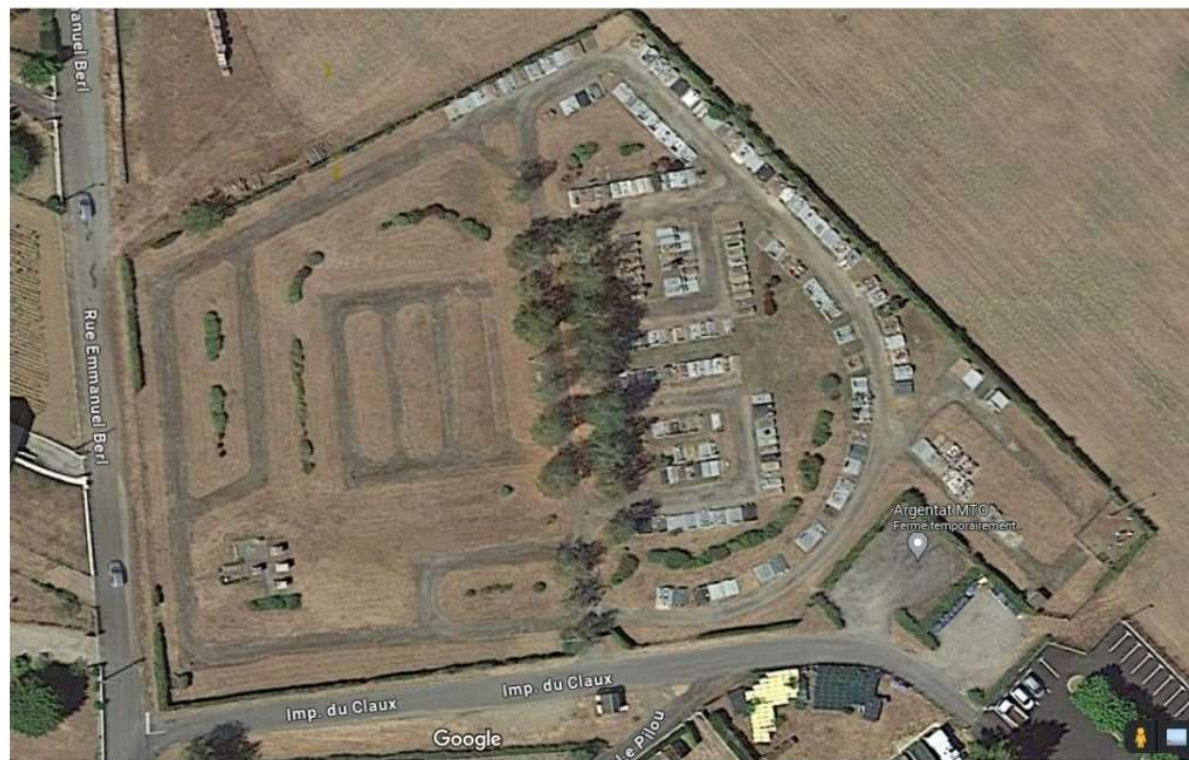


CIMETIÈRE DU CLAUX

- Installation d'un columbarium supplémentaire de 16 cases en fin d'année 2023

En 2024 /2025 :

- Création d'une haie en port libre côté route
- Travail autour de l'espace cinéraire : création d'un jardin du souvenir végétalisé, installation de cavurnes



MOBILITÉS

➤ **DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO**
Mise à disposition gratuite des vélos à assistance électrique aux salariés des entreprises argentacoises.

- Proposer aux salariés argentacois de tester le trajet domicile-travail à vélo
- Réaliser avec eux un bilan (économies réalisées, temps de trajet etc.)

➤ *Etude en cours pour relier à vélo les établissements scolaires dans un rayon de 1,5 kms*

➤ **LA NAVETTE DE LA FOIRE**
Une fois par mois, transport des argentacois éloignés du centre-ville à la foire

- Favoriser le transport collectif
- Recréer du lien pour les personnes isolées



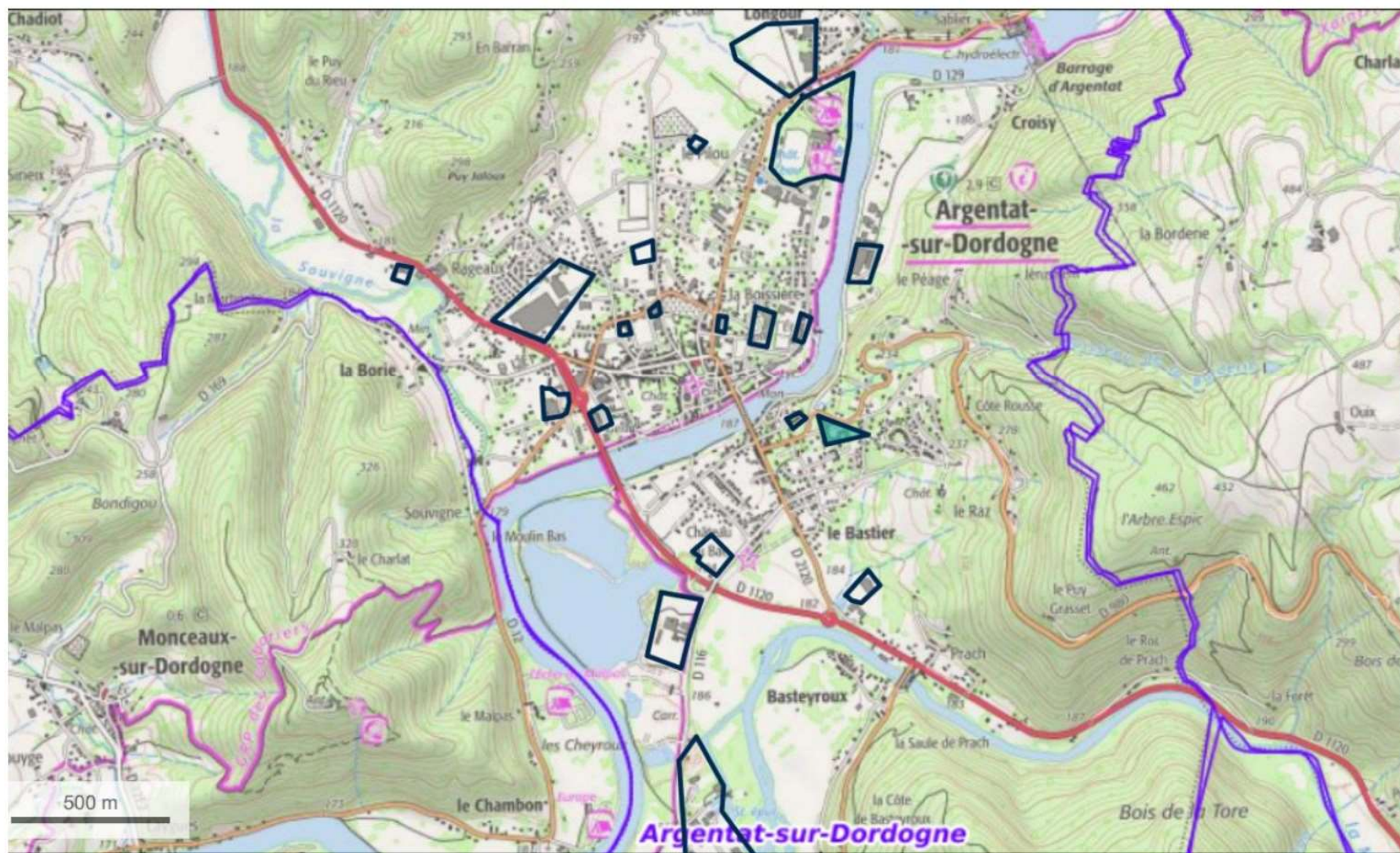
ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

OBLIGATION NATIONALE DANS LE CADRE DE LA LOI APER DU 10 MARS 2023 (ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES)

- Demande de Monsieur le Préfet d'identifier les zones propices à l'accueil des énergies renouvelables (grandes toitures, parkings)
- Type d'ENR ciblée : photovoltaïque (choix porté par le Département)
- Parcelles situées dans les secteurs agricoles, naturels et forestiers non concernées (travail mené par la Chambre d'Agriculture)
- Ces zones n'accueilleront pas obligatoirement d'ENR : les démarches seront simplement facilitées en cas de dépôt de dossier d'un porteur de projet.



CARTE DES ZONES D'ACCELERATION





Aménagements urbains



Jean
Dabertrand

PROGRAMME DE VOIRIE 2023



5 opérations :

Rue Amédée de Muzac

- 15108€ TTC

Impasse Mireille

- 12833.70€ TTC

Virage d'Izorche

- 2109.00€ TTC

Moulin de Lartaud

- 2440.80€ TTC

Saule de Prach

- 2400€ TTC

Budget : 34 891,50€ TTC



CHARLES DE GAULLE ET GAMBETTA

- Dépose du mobilier urbain vieillissant et/ou accidenté
- Pose de nouveaux potelets et barrières identiques à ceux installés avenue Foch
- **Budget : 34 656,55€ TTC**

RUE DES CONDAMINES

- Réfection des réseaux : eau potable, assainissement et eaux pluviales
- Passage en réseaux séparatifs (actuellement réseaux unitaires)

• Réaménagement de la rue avec création :

- d'un caniveau central en galets,
- pas de porte en granit
- espaces résiduels traités en ceintures en pavés de granit végétalisées
- Enrobé coloré sur la partie roulante

Budget :

Eau potable : 95 435€ HT

Eaux usées : 85 916€ HT

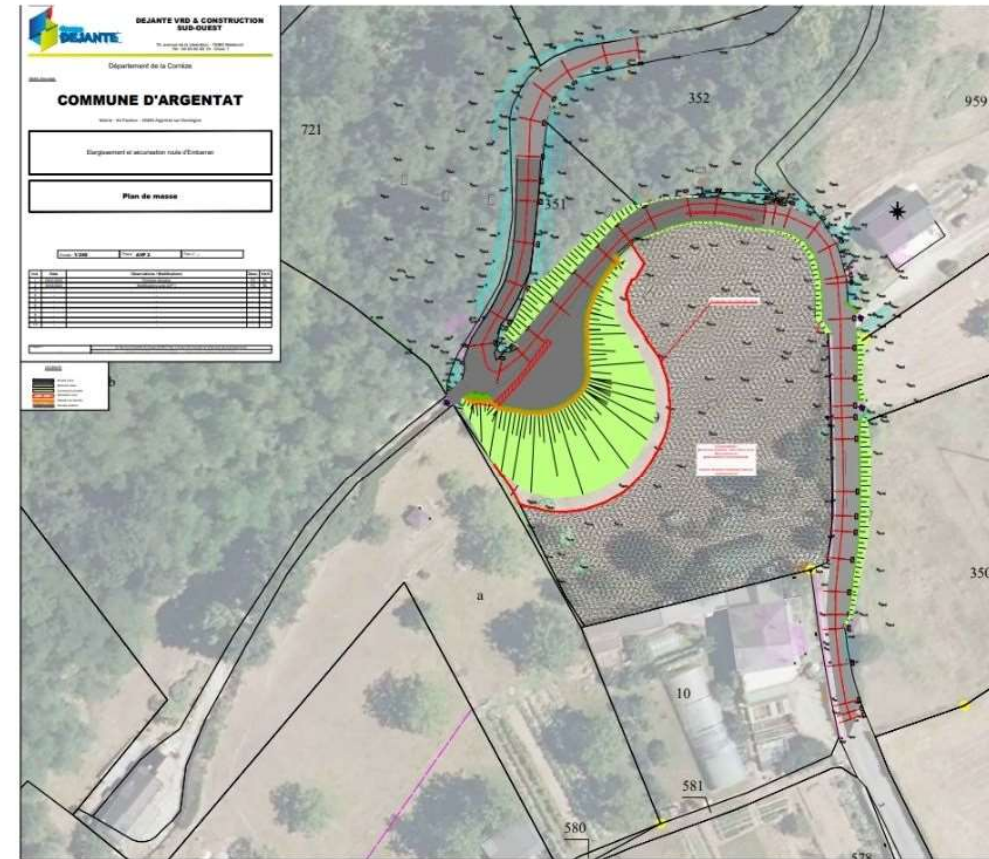
Eaux pluviales et aménagements : 203 706,50€

Coût total : 385 057€



VIRAGE D'EMBARRAN

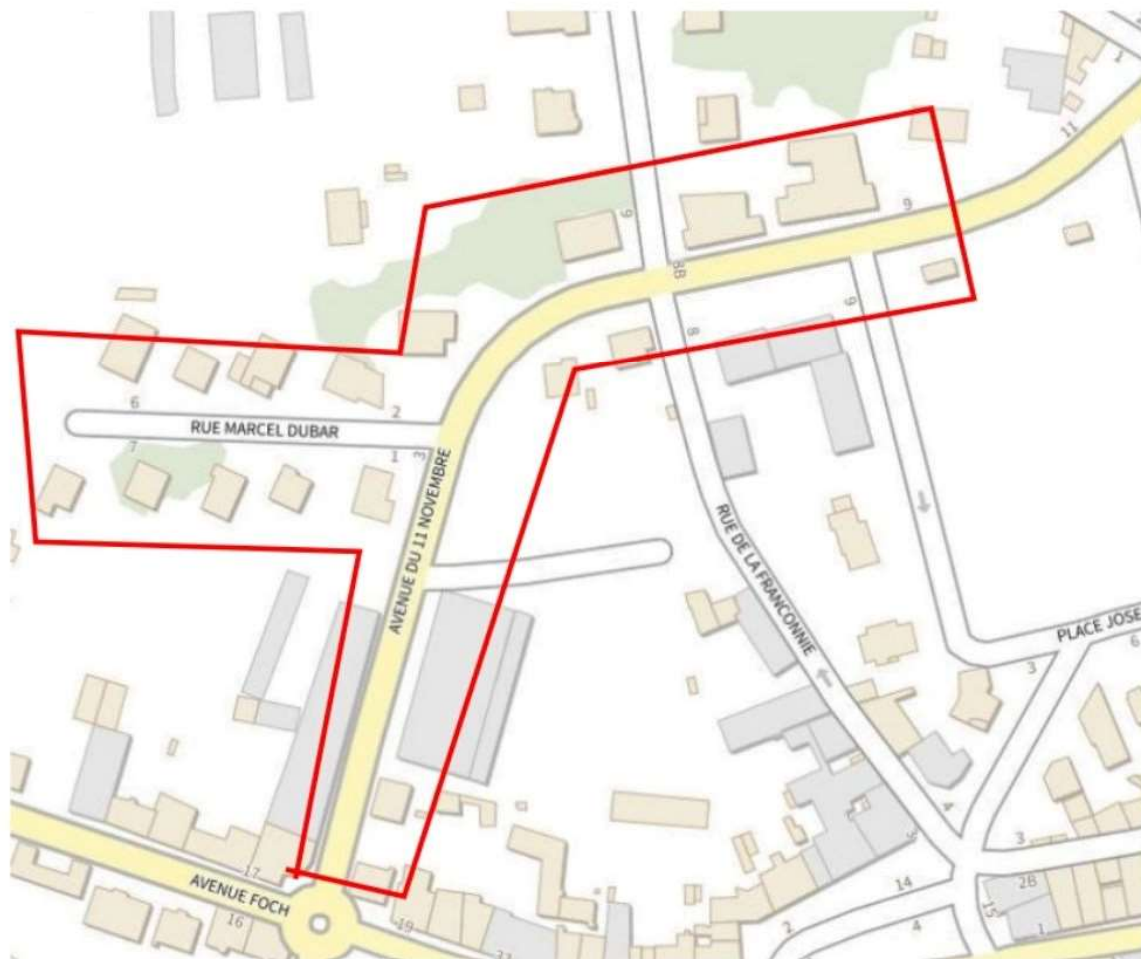
- Le budget voirie 2023 a délibérément été baissé pour financer la réfection du virage d'Embaran
- L'avant projet réalisé par le cabinet Dejante chiffrait les travaux à 259 000€ TTC
- L'étude de sol a fait émerger des contraintes géologiques qui imposent entre autres un enrochement spécifique
- Le montant des travaux est aujourd'hui estimé à 507 600€ TTC
- La cabinet Dejante travaille sur une solution alternative



AVENUE DU 11 NOVEMBRE ET RUE MARCEL DUBAR

- Réfection des réseaux
- Enfouissement des réseaux secs
- Poursuite de la bande cyclable
- Réfection de la chaussée

Estimation coût des travaux : 475 000€ HT



FRANÇONNIE

Réhabilitation du bâtiment de la Françonnée en habitat intergénérationnel

- Début des travaux début décembre pour une durée de 18 à 24 mois
- Création de 8 logements intergénérationnels
- Maître d'ouvrage : Polygone SA
- Budget : 2 200 000€
Pas de coût pour la collectivité grâce à la mobilisation du Fonds Friches à hauteur de 896 441€





Jeunesse & culture



**Annie
Reynier**



**Sophie
Mignard**



**Valentin
Carreau**

Jardin maraîcher - acte 2

→ Création d'un catalogue d'activités pédagogiques en lien avec le jardin à disposition des enseignants des écoles publiques

→ Chaque mois, accueil des élèves au jardin maraîcher par groupe de 10 enfants maximum (octobre, février, mars, avril, mai, juin)
Pendant que le 1er groupe est en activité jardinage, le second participe à une activité manuelle ou artistique en lien avec l'éducation au goût, la saisonnalité, la préservation de la biodiversité etc.

→ Budget : 11 128€ TTC financés à hauteur de 45% par le fonds Leader



Maison des assistantes maternelles

- Deux assistantes maternelles se sont positionnées définitivement pour intégrer la MAM
- Chiffrage des travaux et constitution du dossier CAF en cours
- Ouverture de la MAM prévue pour la rentrée 2024



Devenir de la gabarre



- La gabarre est en très mauvais état.
- Un charpentier de marine et un expert fluvial se sont rendus sur place pour étudier sa remise en état qui, selon eux est impossible.
- Selon eux, le chiffrage pour une nouvelle gabarre est d'environ 70 000€. Cependant, il est impératif qu'elle soit protégée par un abri type hangar pour garantir une durée de vie correcte.
- Ce genre de construction n'est pas envisageable sur les quais

Cinéma



Scenario 1

Le Turenne : mise aux normes obligatoires au regard du décret tertiaire

- Le décret impose une obligation de résultat de 40% d'économie d'énergie avant 2030.
- Ce scénario prévoit uniquement de répondre aux exigences imposées par le décret
- Selon le scénario, la salle de cinéma reste en l'état.

Budget estimé : 357 500€ HT

Scenario 2

Le Turenne : mise aux normes obligatoires au regard du décret tertiaire + rénovation de la salle de cinéma et de l'ascenseur (la salle passe de 167 à 114 places + 4 PMR)

- 357 500€ pour le décret tertiaire
- 450 000€ pour la salle de cinéma
- 50 000€ pour l'ascenseur.

Budget estimé : 857 500€ HT

Scenario 3

Le Turenne : rénovation du bâtiment dans son ensemble (hors chapelle) y compris salle de cinéma

- Ce scénario prévoit de rénover le bâtiment dans son ensemble (rénovation énergétique, rénovation de l'ensemble des espaces, y compris la salle de cinéma).

Budget estimé : 2 850 000€ HT

2 400 000€ HT pour le bâtiment et 450 000€ HT pour la mise aux normes et rénovation de la salle de cinéma

Scenario 4

Création d'un cinéma place Gambetta

- Création d'un cinéma et d'un espace de création, animation et de convivialité à proximité immédiate des commerces.

Budget estimé entre 1 400 000€ et 1 900 000€ HT en fonction des équipements choisis





Animations



**Jean-Marie
Brigoulet**



**Régis Van
Nieuwenhuyse**



Tour du Limousin 2024

57ème édition

**Argentat-sur-Dordogne ville d'arrivée
de l'étape corrézienne**

Jeudi 15 Août 2024

- Budget : 25 000€ co-financés à parts égales avec la Communauté de Communes XVD
- Course retransmise sur la chaîne l'Equipe : 550 000 téléspectateurs en moyenne avec des pics d'audience jusqu'à 800 000 téléspectateurs
- 200 000 spectateurs répartis sur les 4 étapes





**DEVEENEZ
BENEVOLES**

christelle.pinton@argentat-sur-dordogne.fr
05 55 28 94 12

L'ORGANISATION DU TOUR DU LIMOUSIN À ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

6 manières de devenir bénévole

- 1- TECHNIQUE (signaleurs, installation des barrières...)
- 2- PARKING ET STATIONNEMENT (gestion des différents parkings, installation de la signalétique, chauffeurs d'éventuelles navettes...)
- 3- SANTÉ ET SÉCURITÉ (renseignements du public, lien avec la gendarmerie, les pompiers et le centre de secours...)
- 4- COMMUNICATION (installation des banderoles, distribution des livrets, photographier l'évènement...)
- 5- REPAS (gestion du catering)
- 6- FESTIVITÉS (gestion des festivités prévues autour de l'arrivée)

Argentat-sur-Dordogne FÊTE NOËL

Décembre – janvier



Animations de Noël



Les temps-forts

**VENDREDI
1ER DÉCEMBRE**

**17H
Lancement des
illuminations
Place Gambetta**

**20H
Spectacle
"Disney music"
Salle des Confluences**

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

**16H
Ciné-gouter
"Les Trolls 3"
Cinéma Le Turenne**



NOUVEAUTÉ 2023

Les soirées karaoké



2/12 : Le p'tit Bouchon

8/12 : Les Galets

29/12 : Le Tivoli

05/01 : salle multiactivités

Les temps-forts

**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17
DÉCEMBRE**

20h30

Marché de Noël

Samedi : 13h-18h

Dimanche : 10h -18h

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

20h30

**Casse noisette et la
princesse de Noël**
Salle des Confluences



SAMEDI 23 DÉCEMBRE

16h

Concert de Noël
Marine Auger à la harpe
suivie de
Luna Nova
Salle des fêtes de
Saint-Bazile-de-la-Roche



DIMANCHE 14 JANVIER 10H30

Cérémonie des vœux aux argentacois
suivie de
la remise des médailles de la ville

SALLE DES CONFLUENCES

DIMANCHE 21 JANVIER 11H30

Repas des seniors
suivi d'un thé dansant

SALLE DES CONFLUENCES